

Compte-rendu de la table ronde « Réduction des inégalités à l'école »
Séminaire « Pluralités sociales » – Université de la Nouvelle-Calédonie
20 août 2018, bibliothèque universitaire, 1^{er} étage

Étaient présents :

Madame La Directrice de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie, Yolande Verlaquet

Monsieur Le représentant du Vice-rectorat, Jean-Yves Kartono, IEN 1^{er} degré

Mesdames, Messieurs les membres de l'équipe de recherche ERALO et LIRE de l'UNC, Élatiana Razafi, Véronique Filhol, Fabrice Wacalie

Monsieur Le représentant de l'Observatoire de la réussite éducative, Pierre-Christophe Pantz

Monsieur le représentant du RSMA, responsable de l'insertion, adjudant-chef Honoré,

Monsieur Le directeur de l'École des hautes études publiques, Moncton – Canada, Pierre-Marcel Desjardins

Madame Carine Minvielle, Intervenante en chant lyrique au Camp-Est,

Madame la Chargée de mission auprès du Haut-commissaire pour le suivi des associations œuvrant en faveur du rééquilibrage, Marie-Laure Gibert

*Table ronde animée par Frédéric Ohlen et Marie-Christine Cazaly, de 17 h à 18 h,
chargés de mission en maîtrise des langages – Vice-rectorat*

Introduction (Marie-Christine Cazaly)

Accord préalable sur une définition commune... La réduction des inégalités à l'école vise tout à la fois à élever le niveau général de performance des élèves de Nouvelle-Calédonie et à réduire, de manière extrêmement volontariste, les écarts entre les catégories d'élèves.

DENC : Directrice de la DENC, Yolande Verlaquet,

En quoi la liaison école-collège participe-t-elle à la consolidation des fondamentaux, et donc, à la réduction des inégalités ? Quels sont les dispositifs mis en place dans le premier degré pour y parvenir ?

La DENC est la première direction transférée à la Nouvelle-Calédonie.

En lien avec la conférence du CNECSCO, « Lire, comprendre et apprendre » en 2016, et avec l'une de ses recommandations phares : *l'apprentissage continue et sans rupture*, une perspective d'évolution est attendue avec l'installation du nouveau cycle 3. Le PENC, dans son plan triennal d'actions, prévoit d'asseoir les compétences de bases, de prévenir l'illettrisme ainsi que l'innumérisme. Un travail conséquent a été effectué depuis 2016 pour mettre en cohérence le 1^{er} et le 2nd degrés.

Les dispositifs mis en place sont :

- ❖ Un travail collaboratif important entre les différents partenaires de l'Éducation
- ❖ Un groupe de travail inter-degrés qui assure une continuité en termes de compétences
- ❖ Evaluations GS – CE1 – CM2 qui repèrent les compétences non acquises et permet la mise en place d'aides adaptées en 6^e.
- ❖ Actions des personnels très importants : exploitation des outils, programmation dans le cycle, plans de formation 1^{er} et 2nd degrés élaborés en lien avec les directions.
- ❖ Projets interdisciplinaires : « Livre mon ami », concours de lecture à voix haute, concours de la francophonie, « Les Voix du poème » (fait appel à tous les aspects culturels), semaine des mathématiques (innumérisme), travail à partir du ROLL (Réseau observatoire de la lecture) avec des interventions et formations de M. Benaich, travail sur les compétences fines...
- ❖ Enseignement de la culture kanak en français et enseignements plus spécifiques
- ❖ Travail sur le parcours civique
- ❖ Mise à disposition d'outils et de ressources
- ❖ Consulter le site de la DENC pour plus d'informations <https://denc.gouv.nc/>

M. Jean-Yves Kartono, Vice-rectorat, IEN ASH, SELCK et Maîtrise des langages

Depuis 2015, vous avez initié une action globale dans les collèges et lycées professionnels visant à réduire les inégalités scolaires. Où en êtes-vous après trois années d'expérimentation ?

1. Éléments de contexte

- ❖ 18 % de personnes en situation d'illettrisme (ISEE, 2013).
- ❖ En 2014, rencontre de la MASCOP (Marie-Christine Cazaly) et de M. Jean-Yves Kartono avec le Vice-recteur, M. Dion, qui a abouti à la création d'une expérimentation nommée « Lutte proactive contre l'illettrisme », ce qui représente en quelque sorte, une pré-configuration du PENC.
- ❖ Fin 2016, le nombre de personnes en situation d'illettrisme représente 32 % des conscrits dont 3 % sont passés par une SEGPA.

2. Démarche inclusive

La démarche de l'expérimentation est résolument inclusive pour éviter le morcellement des dispositifs d'aide. Cela va de la difficulté passagère au handicap constitué. En effet, il y a, dans l'absolu, autant de normes que d'élèves.

- ❖ En 2015/2016 – Expérimentation

Évaluation à l'entrée en 6^e et 1^{re} année de CAP (mesure de « l'effet collègue »).

- ❖ En 2017, extension du dispositif avec un accompagnement de terrain.

- ❖ En 2018, généralisation du dispositif à tous les établissements du public et du privé.

Il s'agit d'une action de repérage – remédiation – évaluation

C'est-à-dire un repérage des stratégies de compréhension en lecture qui permet de renvoyer aux établissements des informations relatives aux catégories de compétences.

Puis vient une phase de remédiation, et enfin, une évaluation finale afin de mesurer le delta des progrès constatés. Il s'agit d'un système de test-retest.

Ce dispositif permet de mobiliser les enseignants, d'installer la culture de l'évaluation, de visualiser les résultats en termes de scores, de baliser finement le cursus des apprentissages.

3. Effets du dispositif

Cette année, plus de 3000 élèves ont été évalués.

Les difficultés sont territorialisées et on note une grande disparité des performances.

Il est essentiel d'utiliser la pédagogie comme levier de réussite.

Il s'agit de faire confiance aux enseignants (travail de mise en alerte).

Les résultats permettent de dégager des typologies précises de compétences.

Cela interroge le nouveau cycle 3, provoque des changements de pratiques, des échanges,

un pilotage par la confiance, car il n'existe pas de pilotage sans confiance : il faut sans cesse parier sur l'intelligence du terrain

L'accompagnement est collectif : accès et adaptation des accompagnateurs aux divers milieux.

Une certaine solidarité est attendue de la part des équipes afin de valoriser les bonnes pratiques.

M. Pierre-Christophe Pantz, Observatoire de la réussite éducative

Pourriez-vous nous définir brièvement le rôle de l'Observatoire de la réussite éducative et en quoi celui-ci peut-il aider, faciliter, accompagner la politique du gouvernement en la matière ?

L'Observatoire de la réussite est issu du PENC et prévu dans l'article 34 de la délibération 106 de novembre 2017. Il s'agit d'évaluer les pratiques éducatives. Cet observatoire est basé dans des locaux indépendants, ce qui lui permet d'être en totale autonomie, mais aussi de travailler en parfaite collaboration avec les partenaires : la DENC et le Vice-rectorat. Le 1^{er} programme est une actualisation des études sur les difficultés de lecture dans le 1^{er} et 2nd degrés. Le JDC transmet les données principales en ce qui concerne le niveau de lecture des jeunes de 16 à 18 ans : mesures IVQ (ISEE 2013) – ANLCI – typologie de l'illettrisme.

Lien manifeste entre la langue maternelle et la réussite (étude sur un échantillon de 3000 personnes).
Parmi les jeunes de 16-18 ans :

- ❖ 18 % sont en situation d'illettrisme (ISEE 2013),
- ❖ 33 % des personnes testées lors des JDC

Diagnostics en fonction de l'âge, du sexe, du territoire de vie.

Cela permettra d'adapter au mieux, en amont, les politiques de remédiation.

D'autres outils de mesure existent : CE1/CM2 logiciel *Poésie*.

L'idée est d'évaluer les offres de formation, de recenser ce qui existe.

L'objectif est de saisir ces résultats puis de cartographier les indicateurs de réussite.

M. Pierre-Marcel Desjardins,

Directeur de l'École des hautes études publiques, Moncton, Canada.

Quelle cohérence minimale maintenir entre les politiques éducatives et les politiques sociales ?

La gestion de l'Éducation au Canada est différente. Chaque province dispose de son propre système.

La province du New-Brunswick, dont fait partie la ville de Moncton, est la seule qui soit officiellement bilingue, ce qui implique une dualité complète anglophone/francophone.

Les experts travaillant avec l'OCDE expliquent que les différences en termes de réussite scolaire s'expliquent par l'environnement :

- ❖ les profils sociodémographiques,
- ❖ les parents.

Il existe une corrélation forte entre le niveau démographique des parents et la réussite scolaire.

Les anglophones vivent principalement en zone urbaine et les francophones en zone rurale.

Cette dernière catégorie obtient des résultats inférieurs à ceux des anglophones.

Les lieux de vie expliquent en bonne partie les résultats – on parle de la petite enfance jusqu'à l'université.

Objectifs à terme : quantifier, contrebalancer, pallier les déficits de la communauté francophone qui souffre d'un certain nombre d'insuffisances, comme, par exemple, un accès plus limité à l'Internet.

Il est donc essentiel de bonifier le budget de l'Éducation pour compenser ces différences.

Un constat, entre autres : il y a moins de crèches en milieu rural.

Le contact avec d'autres enfants existe davantage dans les villes – il faut faciliter l'inscription dans les crèches.

L'utilisation par certaines communautés du « vieux français » pose problème.

Les immigrants utilisent l'anglais – d'où des difficultés pour les parents qui ne sont pas eux-mêmes locuteurs alors que leurs enfants effectuent une scolarité en français.

Il y a eu une initiative d'inclusion scolaire – défi lié à l'autisme jusqu'au handicap.

Ces enfants étaient au départ scolarisés dans des structures séparées. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : ils sont désormais totalement intégrés dans les classes.

Pour les communautés inuites : cette responsabilité dépend des administrateurs du gouvernement fédéral.

Il faudrait pouvoir intégrer leurs langues. Beaucoup d'entre elles ne sont plus parlées et disparaissent.

Dans la province de Moncton, les langues n'étaient pas un instrument d'assimilation, mais cela a changé car, aujourd'hui, il y a prise en compte d'un bilinguisme officiel.

RSMA : Adjudant-chef Honoré Responsable insertion,

En quoi le SMA, le Service Militaire Adapté, concourt-il aujourd'hui à la prévention de l'illettrisme ?

Le SMA existe depuis 1986 en Nouvelle-Calédonie et dépend du Ministère de l'Outre-mer

Les jeunes sont volontaires pour intégrer le SMA.

Les critères de recrutement sont fixés à partir des indications fournies par les tests passés lors des JDC pour les jeunes de 16-25 ans.

41 % des personnes intégrant le SMA sont en situation d'illettrisme ; 45 % aux tests du SMA.

Ces personnes sont encadrées et prises en charge en coordination entre des enseignants et des répétiteurs : remise à niveau en français et en maths (100 heures). Les sélections permettent de cibler les besoins : tests ANLCI à l'entrée et test en fin de formation qui permettent de mesurer la marge de progression. Préparation au CFG.

Un point de vigilance : de plus en plus de jeunes diplômés sont en situation d'illettrisme – ils ont *désappris...*, perdus leurs acquis (bac, CAP, etc.).

Système d'aide, comme par exemple au travers du matériel GERIP – donné par le fond d'expérimentation de la Jeunesse. Ces aides sont fondamentales.

Mme Carine Minvielle intervenante au Camp-Est en chant lyrique,

Comment prenez-vous en compte la notion « d'inégalité » dans la conception de vos interventions ?

Tous les participants, quels qu'ils soient, sont placés sur un pied d'égalité. Comment les amener à travailler sur eux ? Le chant lyrique permet de leur redonner confiance en leur corps. Il existe aussi des problèmes de mémorisation liés aux traitements médicamenteux (somnifères). Le problème, c'est le diagnostic – passer toujours par le corps et la revalorisation, mener un travail sur *qui ils sont*, sur leurs besoins. Il faut être très exigeant, toujours leur demander d'être au meilleur de ce qu'ils peuvent faire.

Marie-Laure Gibert, Chargée de mission auprès du Haussaire,

En tant que Chargée de mission pour le suivi des associations œuvrant en faveur du rééquilibrage, pourriez-vous nous expliciter ce que ces associations effectuent concrètement pour participer à ce rééquilibrage ?

Accord de Nouméa – l'objectif est de former des cadres kanak – fallait-il encore avoir des bacheliers pour atteindre cet objectif afin de former une élite qui serait amenée à effectuer des études de haut niveau.

Création du Juvénat – sélection à l'entrée.

Création de L'INDE'X (Internat d'excellence en province Nord).

Création de la MASCOP en 2008 – pas de sélection – viser l'amélioration des résultats – dispositif hors temps scolaire.

Plusieurs points sont indispensables :

- ❖ le 1^{er} point concerne la logistique – assurer des conditions de vie de qualité (bien manger, bien dormir, etc.) ;
- ❖ le 2^e point est d'ordre pédagogique – donner de bonnes conditions de travail.

On fait appel à des retraités pour effectuer un accompagnement dans la préparation des devoirs et l'organisation du travail. Les retraités ont développé des liens affectifs d'une autre nature, des rapports forts avec les élèves (le « Vieux »).

L'accompagnement est individuel.

Reprenre les méthodes de travail – les élèves ont des difficultés avec les méthodes...

Développement personnel et estime de soi – et donc, moins d'abandon, goût pour l'étude, la recherche.

Une meilleure connaissance des champs professionnels dans lesquels ils vont pouvoir s'inscrire.

Il semble nécessaire qu'il y ait au moins un aîné kanak (qui a fait des « études »...) qui *poussent* les jeunes afin qu'ils parviennent à se projeter dans l'avenir : « Je ne savais pas que je pouvais être..... »

À la MASCOP, 16 000 rencontres ont eu lieu, en 2017, entre les accompagnateurs et les élèves.

Cette démarche procède d'un acte volontaire.

Tous les élèves indiquent qu'ils se sentent désormais « capables de réussir »...

UNC : Élatiana Razafi, maître de conférences en Sciences du langage (UNC) et les membres de l'équipe de recherche ERALO (Véronique Fillol, Stéphanie Geneix-Rabault, Anne-Laure Dotte, Suzie Béarune) et LIRE (Fabrice Wacalie)

Le contexte plurilingue et multiculturel local est-il une chance dans l'absolu ou constitue-t-il un frein (facteur aggravant) à la réussite scolaire en Nouvelle Calédonie ?

Oui, le milieu plurilingue est clairement une chance pour réussir à l'école.
Il est essentiel de s'interroger sur l'évaluation des élèves en milieu plurilingue.
Une rencontre devrait avoir lieu prochainement en lien avec cette question.
Nouveau site : <https://eralo.unc.nc/>

Conclusion (Frédéric Ohlen)

Au terme de cette table ronde, nous voyons bien que l'expression "inégalités à l'école" désigne, tout à la fois, une inégale répartition d'un bien scolaire : des acquis, des connaissances, des savoirs, des diplômes, etc., entre groupes d'élèves que distinguent leur origine sociale, leur sexe, leur lieu de vie et leur parcours particuliers.

Il faut également prendre en considération un certain nombre de facteurs dits *externes* de production des inégalités scolaires : conditions de logement, santé, qualité de l'encadrement, soutien scolaire... Comment favoriser, dès lors, l'ouverture de l'école à son milieu, son adéquation avec son public ?

Eh bien, en agissant concurremment sur l'ensemble de ces facteurs endo- ou exogènes. L'ampleur de la tâche ne doit pas nous décourager. Il n'est jamais trop tard pour *bien* et pour *mieux* faire. Nous croyons tous dans le travail, dans la volonté. Les diverses politiques de remédiation ont d'ores et déjà porté leurs fruits. Des progrès enfin mesurables qui nous incitent à croire en un monde où l'action est toujours la sœur du Rêve.

M.-C. Cazaly, F. Ohlen.